

STATISTIQUES CPE 2024

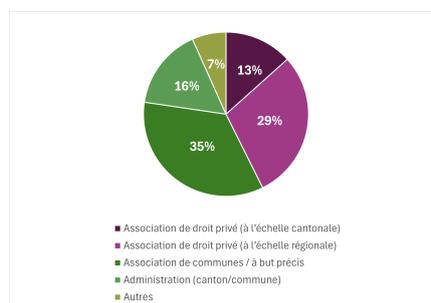
Structures, chiffres clés, offres de la CPE

En 2024, l'Association suisse des centres de puériculture (ASC) a de nouveau mené une enquête à l'échelle nationale auprès des prestataires de services de puériculture (ASP) afin d'obtenir une vue d'ensemble actualisée des chiffres clés de l'exploitation, des structures et des prestations des ASP. Sur 91 organisations sollicitées, 74 ont participé à l'enquête, tous cantons et régions linguistiques confondus.

Organisation et forme de soutien

La CPE est ancrée dans toute la Suisse en tant qu'offre à bas seuil pour les familles avec des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans inclus. Les prestataires varient toutefois considérablement en termes de taille et de forme d'organisation. Près de la moitié (43%) des organisations interrogées sont organisées en tant qu'associations de droit privé, par exemple dans le cadre de Spitex – cette forme est particulièrement dominante en Suisse latine. Environ un tiers des organisations (35%) sont des communes ou des associations à but déterminé, tandis que 16% des prestataires font partie de l'administration publique (commune ou can-

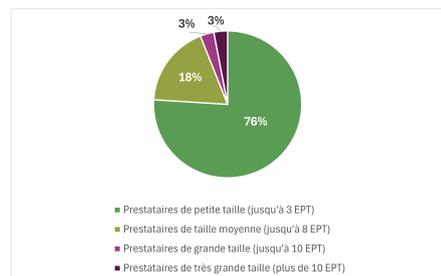
ton).



Environ trois quarts (76%) des organisations participant à cette enquête sont de petits employeurs avec moins de 300 pour cent de poste pour la CPE. Parmi elles, 16% sont de très petits prestataires avec moins de 100 pour cent de poste pour le conseil. En

conséquence, environ un quart des organisations interrogées consacrent plus de 300 pour cent de poste à l'activité de conseil. Les très grands prestataires avec plus de 1000 pour cent de poste pour le conseil sont relativement rares (6%). Les pour cent de poste effectifs vont de 20 pour cent de poste pour la plus petite organisation interrogée à 4275 pour cent de poste pour le plus grand employeur, organisé à l'échelle du canton. Les organisations desservent des bassins de population de taille très variable, avec des densités de population différentes. C'est pourquoi, selon les régions, entre un et 260 centres de consultation sont desservis. Toutes les organisations ont en commun des réseaux

décentralisés de centres de consultation.



Ressources en personnel

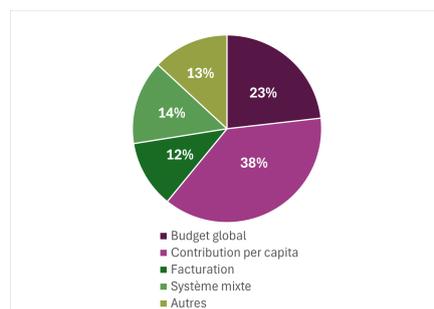
Les infirmières puéricultrices sont des spécialistes de la petite enfance. Ils disposent d'une formation de niveau tertiaire dans une profession de la santé ou du social et, en règle générale, d'une solide formation complémentaire d'AMP. Le premier cours du nouvel examen professionnel supérieur (EPS) débutera en 2022. Les premiers participants à cette formation l'achèveront fin 2024 avec le titre officiel de « EPS Conseiller/ère en petite enfance ».

Formation et emploi Plus de 70% des conseillers/conseillères dans les organisations interrogées ont achevé la formation complémentaire d'AMP (études post-diplôme de conseiller en puériculture ou similaire) et une autre partie est actuellement en formation. Près de 90% des organisations interrogées disposent, en plus des postes de conseillers, de ressources en personnel pour des fonctions de direction, d'état-major et d'administration.

pour la CPE, ce qui va de pair avec une professionnalisation des structures. La part des organisations qui ne disposent d'aucune ressource pour des fonctions de direction ou d'administration continue donc de diminuer. En 2020, selon l'enquête de l'époque, 20% des organisations ne disposaient pas de telles ressources, contre près de 40% en 2016.

Financement de l'offre

La CPE est soutenue dans toute la Suisse par les pouvoirs publics et est donc accessible gratuitement à toutes les familles. Les contributions des parents, par exemple sous forme de frais uniques, sont extrêmement rares et représentent moins de 1% des budgets. En ce qui concerne les formes de financement, le calcul des fonds publics par rapport au nombre d'habitants ou (plus rarement) au nombre de naissances dans la zone de chalandise est le plus fréquent, avec 38% de toutes les organisations interrogées (« contribution par habitant »). Un contrat de prestations avec un budget global fixe est également fréquent (23%). En outre, 12% des organisations facturent les prestations fournies selon un système de points tarifaires et 14% sont financées sous une forme mixte (en règle générale, contribution par tête et facturation).



Budget

En moyenne suisse, les organisations disposent d'un budget de CHF 6.38 par habitant et par an dans leur zone de desserte. La fourchette effective des organisations interrogées va d'un montant par habitant de CHF 1.11 à CHF 13.54. Les prestataires de toutes les régions du pays travaillent avec des budgets similaires, même si ceux-ci ont tendance à être plus élevés en Suisse alémanique, avec une moyenne d'environ CHF 6.92 par habitant, mais varient aussi plus fortement entre les différentes organisations. En Suisse romande et au Tessin, le montant est d'environ 5,61 CHF. Il faut tenir compte du fait que différents

facteurs ont un impact sur les coûts de l'offre, et pas seulement le nombre d'habitants. Entre autres, la conception de l'offre de conseil, la structure d'âge des enfants et la complexité des situations de conseil ainsi que la composition démographique de la zone de desserte sont des facteurs importants pour déterminer les ressources financières nécessaires à une offre de qualité.

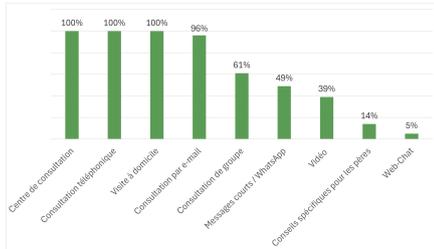
Offre de conseil

La CPE propose ses services de conseil aux familles avec des nourrissons et des enfants en âge préscolaire. En plus de son « offre principale », la CPE est un acteur important de l'encouragement précoce et propose d'autres offres spécifiques aux groupes cibles. Consultations au centre de consultation, consultation téléphonique, Les visites à domicile et les consultations par e-mail font partie de l'offre de base. C'est surtout la consultation par e-mail qui a augmenté de manière significative au cours des dernières années (de 65% en 2018 à 96% en 2024). Les consultations par e-mail peuvent donc également être considérées comme une offre de base de la cpe. Le besoin de conseils de groupe continue d'augmenter (augmentation de 15% depuis 2022) et se reflète désormais dans l'offre d'environ 60% des organisations. Dans 63% des cas, il existe en outre une offre de conseil aux heures creuses (le soir ou le week-end). Le conseil numérique (WhatsApp et conseil vidéo) est resté stable depuis 2022.

reste plus ou moins inchangé et se situe respectivement à 49% et 39%. Dans plusieurs cantons, des offres et des conseils spécialement destinés aux pères ont été mis en place et développés au cours des dernières années ; actuellement, de tels services sont établis dans 14% des organisations interrogées.

Certains centres de consultation sou-

haieraient développer certaines offres de conseil à l'avenir. Ainsi, respectivement 20% et 30% d'entre eux ont indiqué vouloir intégrer prochainement des consultations de groupe ou des conseils spécifiques aux pères dans leur catalogue d'offres.



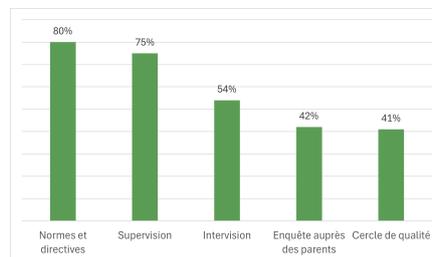
Une grande partie des organisations assume des tâches supplémentaires dans les domaines de l'encouragement précoce et de la formation des parents. Des offres spécifiques pour les familles de langue étrangère sont proposées par 30% des organisations interrogées, notamment des consultations de groupe avec des médiateurs interculturels ou des programmes de consultation dans les centres d'asile. De nombreuses organisations proposent d'autres offres telles que des groupes parents-enfants (47%) ou des rencontres pour bébés (32%). Environ une organisation sur dix organise des cours pour parents (p. ex. massage pour bébés, cours d'écharpe de portage) et 45% proposent des soirées thématiques sur la petite enfance (p. ex. sur des questions de développement et d'éducation).

Déclaration des naissances

Afin de faciliter l'accès de toutes les familles à l'offre de conseil, la CPE reçoit des annonces de naissance de la part de la collectivité et/ou (avec l'accord des parents) des hôpitaux/cliniques d'accouchement. 83% des organisations interrogées indiquent recevoir des annonces de naissance de la part des autorités compétentes. 91% des organisations indiquent les recevoir (en plus ou en alternative) des hôpitaux/cliniques de naissance.

Assurance qualité

Pour assurer la qualité, les organisations interrogées utilisent divers instruments. Dans 80% des organisations, des normes et des aides pratiques (du AS CPE ou propres) sont systématiquement utilisées pour l'activité de conseil. 75%, respectivement 54%, organisent régulièrement des supervisions ou des interventions et 41% des cercles de qualité. Des enquêtes auprès des parents sont réalisées régulièrement par 42% des prestataires.



Mise en réseau

La mise en réseau active dans le système de la petite enfance est un élément central du travail de la CPE. L'enquête montre que la CPE est en réseau institutionnalisé avec de nombreux professionnels et services. Les échanges les plus étroits ont lieu avec les acteurs du domaine de la santé : 95% des organisations interrogées confirment la mise en réseau institutionnalisée avec les sages-femmes, 82% avec les pédiatres et 86% avec les hôpitaux et les maternités, mais plus rarement avec les gynécologues (24%). 41% des organisations interrogées sont institutionnalisées avec les services psychologiques et psychiatriques pour enfants. 35% des organisations ont un réseau institutionnalisé.

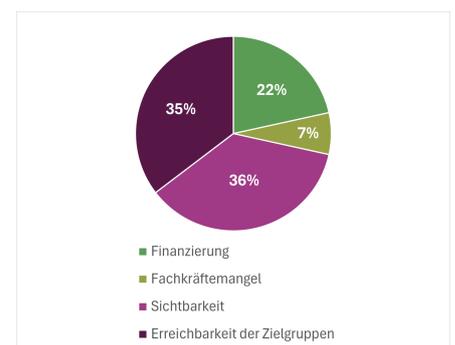
Le réseau des CPE est également large avec les offres d'accueil extra-familial, notamment les crèches (62%) et les groupes de jeu (58%), ainsi qu'avec les services officiels tels que

les services sociaux (64%), les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (65%) et les services cantonaux ou communaux spécialisés dans le domaine de la petite enfance (68%) et de la migration (57%).

De nombreux services CPE entretiennent en outre des liens étroits avec les acteurs du domaine de la pédagogie curative (éducation précoce spécialisée, psychomotricité, logopédie) ainsi que de l'ergothérapie et de la physiothérapie. Les points de contact avec les services spécialisés dans le domaine de la prévention et de la thérapie des addictions sont moins nombreux.

Défis

Un tiers des organisations considère que le fait que l'offre de la CPE soit trop peu connue du groupe cible constitue un défi majeur. Parallèlement, les prestataires estiment qu'il est difficile d'atteindre les parents (35%). Les questions relatives au financement de l'offre préoccupent également près d'un quart des prestataires. Malgré la pénurie nationale de personnel qualifié, le manque de ressources en personnel ne semble pas être un défi fondamental pour la CPE.



La statistique des prestataires du AS CPE est réalisée tous les deux ans, voir d'autres publications ici : <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/statistiques-cpe/chiffres-actuels/>

Comme les chiffres ne reposent pas sur une enquête exhaustive, il n'est pas possible de donner des indications sur le nombre total d'heures ou de personnes de conseil en Suisse. peuvent être fournis.

Dina Wyler